

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 16 décembre 2016 :

Convocation du 12 décembre 2016.

Présents : Jean-Paul GARRIGUE, Fanny CORNUT, Serge DESCAT, Christelle LACHAUD, José RIBEIRO, Dominique CHANSARD, Marc PORTIL, Charles FARGES et Jacques LARNAUDIE-JOLY

Absents excusés : Samantha KEULEN (procuration à Fanny CORNUT)

Secrétaire de séance : Fanny Cornut

Ouverture de séance à 20H40.

M. GARRIGUE demande la validation du dernier procès-verbal du conseil municipal.
Adopté à l'unanimité.

M. GARRIGUE explique que le poste de cantinière doit être créé, pour l'école de Chalagnac au 1^{er} janvier 2017 : création d'un emploi d'adjoint technique principal territorial de 2^{ème} classe au 01/01/2017 (Mme Sandra TALLET) : cantinière, ménage, pour 27.01h annualisé.

De plus, un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe doit être créé afin de remplacer à compter du 01/01/2017 Mme Marie-Christine CRESPIY (4,64h annualisé) pour le ménage de l'école.
Les membres du conseil municipal prennent acte et votent à l'unanimité.

M. GARRIGUE demande au conseil de voter le tarif de la cantine et la garderie à compter du 1^{er} janvier 2017 et propose de garder les mêmes tarifs appliqués par la CCPVTT.
Les membres du conseil municipal prennent acte et votent à l'unanimité.

M. GARRIGUE signale aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits sur le budget primitif 2016 afin de pouvoir mandater les salaires du mois de décembre 2016, il s'établit de la façon suivante :

- compte 61551 : -1500 euros
- compte 6413 : +1500 euros

Les membres du conseil municipal prennent acte et votent à l'unanimité.

Suite à la fusion de 2 syndicats des eaux, M. GARRIGUE annonce qu'il faut nommer 2 représentants de la commune. M. GARRIGUE et M. FARGES sont proposés. Les membres du conseil municipal prennent acte.

M. GARRIGUE informe que le **label bio**, établi en cuisine scolaire sur le RPI, sera reconduit pour l'année 2017. Le montant de l'audit est de 471.50€ annuel. Les membres du conseil municipal prennent acte.

La séance est levée à 21H30.

Jean-Paul GARRIGUE

Fanny CORNUT

Serge DESCAT

Christelle LACHAUD

José RIBEIRO

Dominique CHANSARD

Marc PORTIL

Charles FARGES

Jacques LARNAUDIE-JOLY